

TAXATION ET RELATIONS COMMERCIALES.

SALLE DE COMITÉ N° 43,

29 mars 1912.

Le comité de la Taxation et des Relations commerciales a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Ce comité a été nommé très tard dans la session et, en conséquence, n'a pu poursuivre très loin les objets de ses recherches. Néanmoins, le comité s'est réuni plusieurs fois; il a entendu plusieurs témoins, venus principalement des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, et il a obtenu des renseignements importants.

Dans le court espace de temps mis à sa disposition, le comité n'a pu analyser les renseignements reçus et il serait prématuré d'en tirer une conclusion finale.

Le comité soumet les témoignages pris jusqu'à présent, et il recommande qu'un comité de même nature soit nommé, aussitôt que possible au cours de la session prochaine, pour continuer les recherches commencées qui, de l'avis du comité, promettent des résultats satisfaisants.

Comme il est impossible, à cette période avancée de la session, d'obtenir du comité mixte des Impressions du Parlement, l'autorisation de faire imprimer et distribuer en la manière ordinaire ce rapport et les témoignages obtenus jusqu'ici, votre comité recommande qu'il en soit imprimé 3,200 exemplaires comme annexe aux journaux du Sénat, et qu'ils soient distribués comme suit:—

1. Deux exemplaires à chaque sénateur et à chaque membre du Parlement.
2. 2,200 exemplaires au ministère du Commerce.

Le tout respectueusement soumis.

W. C. EDWARDS,

Président